



DEUX PROPOSITIONS DE FORMATION POUR LE COLLEGE OU LE LYCEE PROFESSIONNEL

Gérer les situations d'illettrisme en collège et LP

Public concerné : Enseignants des collèges et lycées professionnels

Compétences visées :

- 4. Prendre en compte la diversité des élèves
- 5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- 7. Maîtriser la langue française à des fins de communication
- P 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- P 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves



Présentation :

7% des adultes de 18 à 65 ans sont en situation d'illettrisme, dont plus de 4% sous une forme sévère. Mais à l'entrée au collège, ce sont entre 8 et 12 % des élèves qui ont une maîtrise insuffisante de la lecture, voire 20% pour lesquels une fragilité est observée, pouvant conduire à un renoncement de l'écrit.

Parmi les 8 à 12 % d'élèves en détresse avérée en lecture, il est établi que 80% n'ont jamais automatisé la lecture et ont connu des difficultés depuis le cycle 2.

Or, les enseignants des collèges et des lycées professionnels, qui se trouvent confrontés à ce type de problématique, ne sont pas armés pour y faire face. L'action envisagée consisterait donc à développer chez ces enseignants des compétences nouvelles :

- 1) Pour comprendre les mécanismes de l'apprentissage et du fonctionnement de la lecture d'une part.
- 2) Pour agir auprès des élèves d'autre part :
 - en construisant des stratégies de remédiation ;
 - en proposant des modalités d'accompagnement leur permettant de s'inscrire dans les apprentissages malgré leurs difficultés ;
 - en mettant en œuvre des dispositifs d'acculturation à l'écrit.

Contenus et déroulement :

Objectifs :

À l'issue de la formation, les enseignants seront en capacité de :

- connaître les différentes étapes de l'apprentissage de la lecture, ainsi que les principes qui les sous-tendent aux plans neurologique, pédagogique, psychologique, culturel...
 - comprendre comment fonctionne la didactique de la lecture aux différents niveaux d'enseignement ;
 - connaître les principales causes d'échec d'apprentissage ou d'automatisation de la lecture, et savoir faire la part des choses entre ce qui relève des troubles spécifiques (TSL) et les échecs d'apprentissage ;
 - identifier l'origine des difficultés d'un élève et cibler ceux dont la pratique du français langue de scolarisation est trop limitée ;
 - pouvoir construire, en fonction du diagnostic énoncé, des dispositifs ciblés permettant aux élèves d'accéder à une lecture suffisante pour pouvoir suivre un cursus scolaire (remédiation, remise à niveau) :
- a) des modules de réapprentissage de la lecture pour les élèves en difficulté lourde, dans le cadre de la prise en charge en petit groupe
 - b) des dispositifs d'acculturation à la lecture et à l'écrit en général
 - c) des dispositifs d'apprentissage collaboratif, notamment en développant le tutorat entre élèves (élève lecteur / élève non-lecteur)

Déroulement et contenus :

Durée de la formation : un module de 6H posant les principaux éléments théoriques et les outils de remédiation, puis 1 module de 3H visant à développer des dispositifs et des activités d'acculturation à la lecture.

Module 1 :

Première partie : Comment les élèves apprennent – ou n’apprennent pas – à lire ?

- les méthodes de lecture, d’hier à maintenant
- les neurones de la lecture, ou l’apport des neurosciences de l’éducation dans la compréhension des mécanismes d’acquisition et d’automatisation de la lecture, et pour en finir avec les « neuromythes »
- la compréhension des textes lus : compétences mises en œuvre, enjeux personnels, culturels et sociaux
- les écueils de l’apprentissage : phonologie, automatisation ; pourquoi tous les enfants n’apprennent-ils pas à lire de la même manière, à la même vitesse ?
- l’importance du contexte socioculturel dans l’apprentissage de la lecture
- les relations lecture / écriture : le modèle de Frith et les procédés d’Ouzoulias
- les troubles spécifiques du langage : les connaître pour agir et s’adapter

Deuxième partie : outils de remédiation et d’accompagnement

- Comment construire et / ou utiliser des outils pertinents pour déterminer la nature des difficultés en lecture (manque de lexique oral, écrit, performances phonologiques insuffisantes, compréhension fragile...)
- Comment utiliser l’AP pour mettre en œuvre des dispositifs de remédiation (consolidation de la lecture par voie indirecte, accès à l’automatisation de la lecture) ?
- Comment prendre en compte en classe les élèves non-lecteurs ou faibles lecteurs :
 - en systématisant la reformulation des consignes par et pour les élèves les plus fragiles :
 - en instaurant le tutorat élève en difficulté / élève plus avancé, sur les principes de la PMEV
 - en limitant la quantité d’écrits et en rendant ceux-ci plus lisibles (caractères plus gros, repères de couleurs), dans le même esprit que ce qui est fait pour les élèves dyslexiques et dyspraxiques
 - en synthétisant chaque fois que possible les textes longs sous forme de cartes heuristiques

Module 2 : Comment travailler la lecture à partir du collège ?

- mettre en œuvre des jeux de lettres et de lecture pour les lecteurs fragiles : quels jeux proposer, dans le cadre des activités du FSE ou de l’accompagnement personnalisé, pour réconcilier les élèves avec la lecture et leur permettre de progresser ?
- les ateliers de lecture partagée
- pratiquer la lecture en réseau : approche disciplinaire et interdisciplinaire

Mettre en place un tutorat enseignant / élève

Public concerné : Enseignants des collèges, lycées, lycées professionnels

Compétences visées :

- 3. Connaître les élèves et les processus d’apprentissage
- 4. Prendre en compte la diversité des élèves
- 6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- 14. S’engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel
- P 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves
- C 5. Accompagner le parcours de l’élève sur les plans pédagogique et éducatif

Présentation :

La prise en compte des difficultés spécifiques des élèves et la nécessité d’intervenir de façon personnalisée dans une relation détachée du contexte des disciplines scolaires afin de prévenir le décrochage scolaire, suggèrent de développer chez les enseignants volontaires des compétences nouvelles leur permettant d’entrer sans appréhension dans une relation individualisée avec les élèves, de manière à permettre à ceux-ci d’exprimer leurs besoins et à pouvoir les conduire à formuler les solutions qui leur permettront d’avancer dans leur parcours scolaire. Cette nécessité de personnalisation de l’aide apportée entre en cohérence avec la volonté institutionnelle de promouvoir la différenciation pédagogique, l’accompagnement personnel, et notamment le tutorat. L’approche retenue, très inspirée des courants de la psychologie humaniste, privilégie l’écoute active, la bienveillance et l’accueil positif inconditionnel, permettant de créer le climat d’une relation d’aide efficace et constructive.

Contenus et déroulement :

Objectifs :

- accompagner les enseignants vers l’individualisation de la relation à l’élève
- développer chez les enseignants une connaissance plus fine des difficultés scolaires et personnelles des élèves, des origines de ces difficultés (affiner le diagnostic)
- s’approprier des notions de psychologie de l’adolescent afin de porter un éclairage bienveillant et pertinent sur les difficultés de certains élèves, et afin d’accompagner la mise en œuvre de stratégies adaptées pour permettre la résolution des problèmes rencontrés
- savoir accompagner l’élève vers l’explicitation et la recherche de solutions constructives (accompagner vers l’autonomie)
- utiliser des outils de communication permettant l’établissement d’une relation bienveillante et constructive, dans une posture « ni juge, ni copain », autorisant un contrat d’alliance avec l’élève.

Déroulement et contenus :

Session 1 : 6H

Une formation théorique pour découvrir ce que peut être ou ne pas être le tutorat, prendre connaissance du cadre législatif et institutionnel, prendre conscience des limites, des dérives possibles, des précautions à prendre, des conditions de mise en œuvre du tutorat, procéder à une première approche des techniques d'entretien, découvrir des outils. Au cours de cette session, outre les apports des formateurs, l'accent est mis sur l'écoute des stagiaires afin de prendre en compte les représentations, les inquiétudes, les difficultés, et de prévenir les blocages des enseignants face à cette posture nouvelle.

Contenus de la session :

- le tutorat : cadre institutionnel et limites
- les compétences du tuteur
- la posture du tuteur
- l'entretien d'aide (généralités)
- les types de difficultés
- quelques concepts clés du changement
- vers une analyse systémique du décrochage
- ressources et outils
- psychologie des adolescents
- les leviers de la motivation (approches en psychologie cognitive et neurosciences)

Session 2 : 6H

Première partie : Les techniques de l'entretien d'aide. Aspects théoriques : méthodologie de l'entretien, l'approche de Porter, les Etats du Moi en relation d'aide, études de cas.

Deuxième partie : Mises en situation avec simulations et jeux de rôles, entraînement à la pratique de l'entretien d'aide.

Ces deux propositions de formation figureront au « catalogue » 2015-2016 présentant l'offre de formation continue des enseignants. Elles peuvent aussi être déclinées en « formation intra » pour des équipes ou équipes-projets à l'interne d'un établissement. N'hésitez pas à contacter l'ISFEC si l'une de ces propositions vous intéresse !

Les formateurs :

Jean-Luc DACHEUX,
formateur, coach scolaire et
praticien en analyse
transactionnelle.

Elisa Blanchard, psychologue
et formatrice, ancienne
directrice de CIO.

